

Propositions de l'ASB11 pour l'Accès au Sud (= AS) du boulevard

Proposition AS1 :

L'accès en kiosque se situe à l'emplacement (en partie ou en totalité) des 2 parcelles D109 et D111.

Proposition AS2 :

L'accès se situe **en rez-de-chaussée** (c'est à dire sous un immeuble) du futur projet immobilier déjà prévu sur les 2 parcelles D109 et D111.

Ce type d'implantation est le même que celui que proposaient à l'enquête publique les maîtres d'ouvrage pour l'accès de cette station sur le côté Rosny. On trouve également ce type d'accès à la future station Bagneux sur le prolongement de la ligne 4 (voir photo page 7).

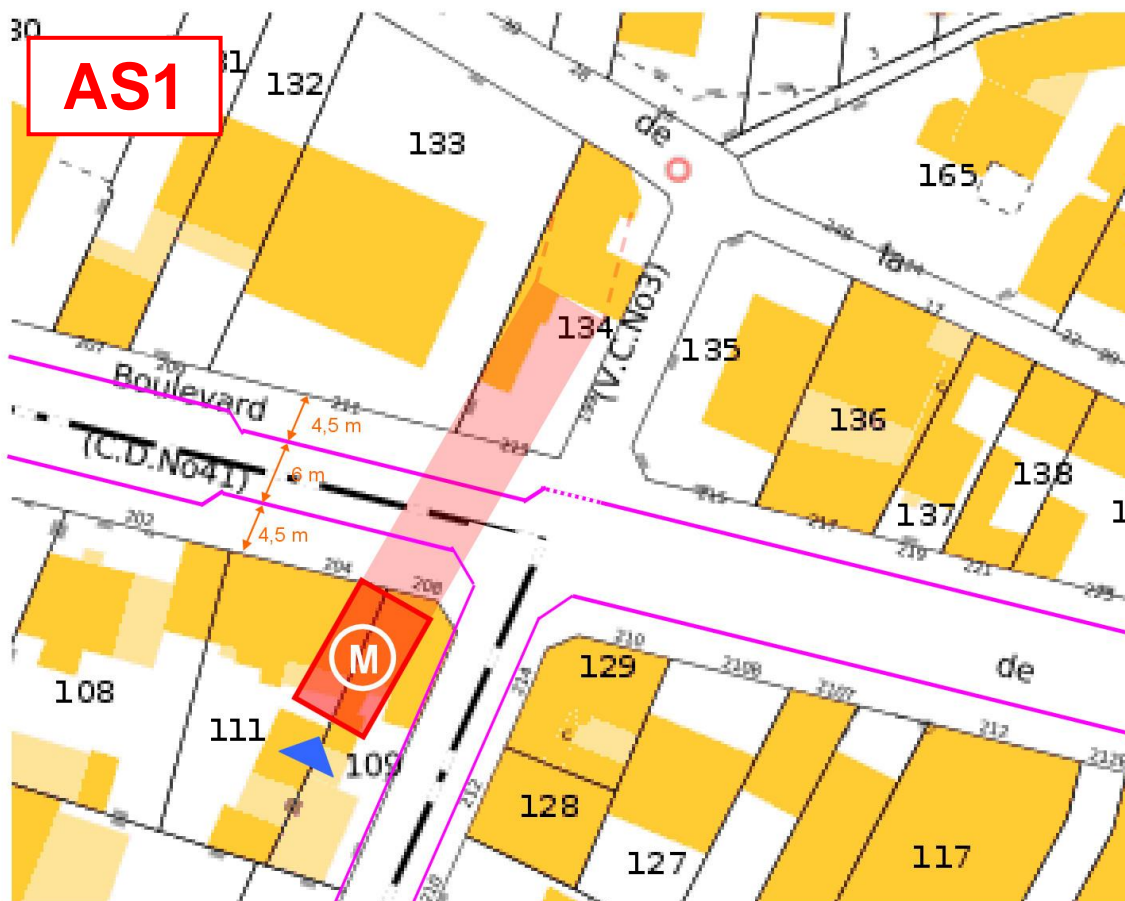
Pour ces 2 propositions, l'accès comporte :

- un escalier fixe de 3,60 m
- un escalier mécanique pour la montée et un pour la descente, comme prévu pour l'accès nord et pour les accès principaux des autres stations.

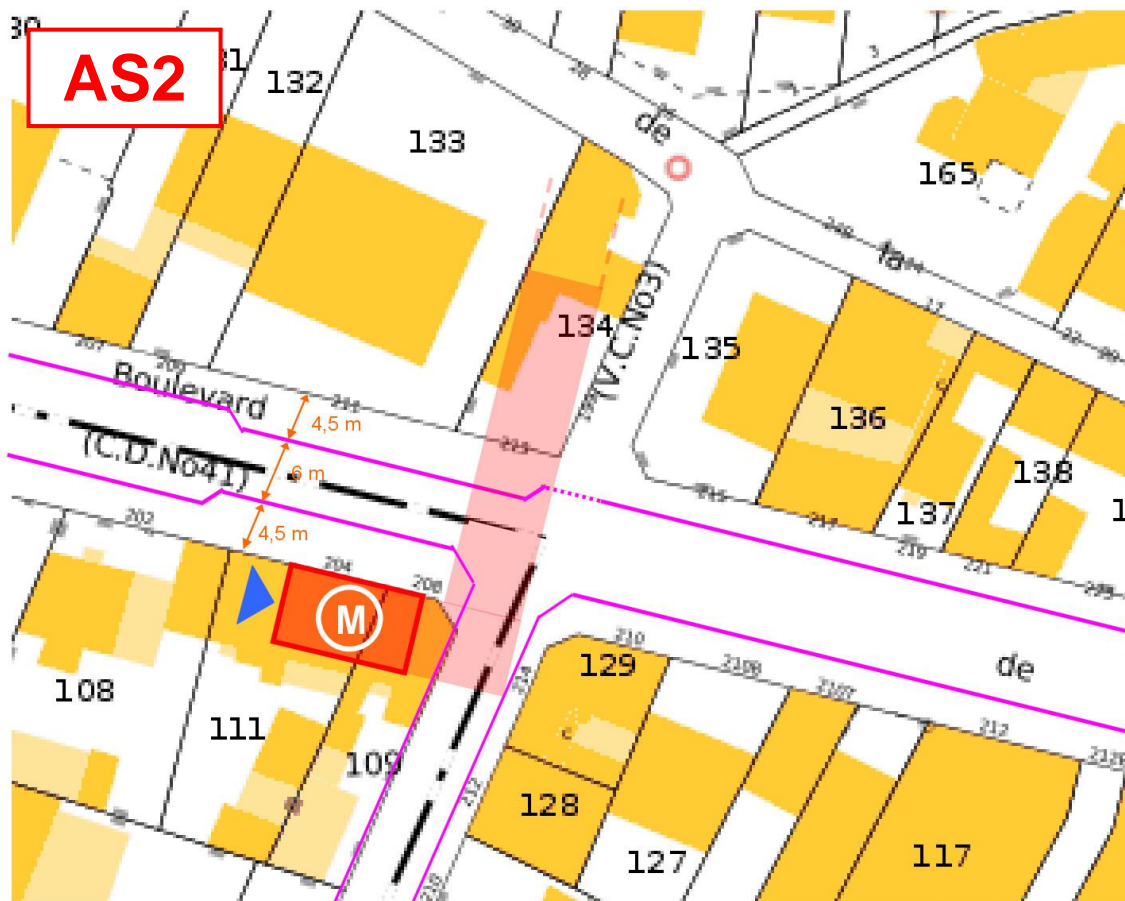
Proposition AS3 :

L'accès se situe **sur le trottoir** au niveau des numéros 204 à 210 du boulevard de la Boissière.

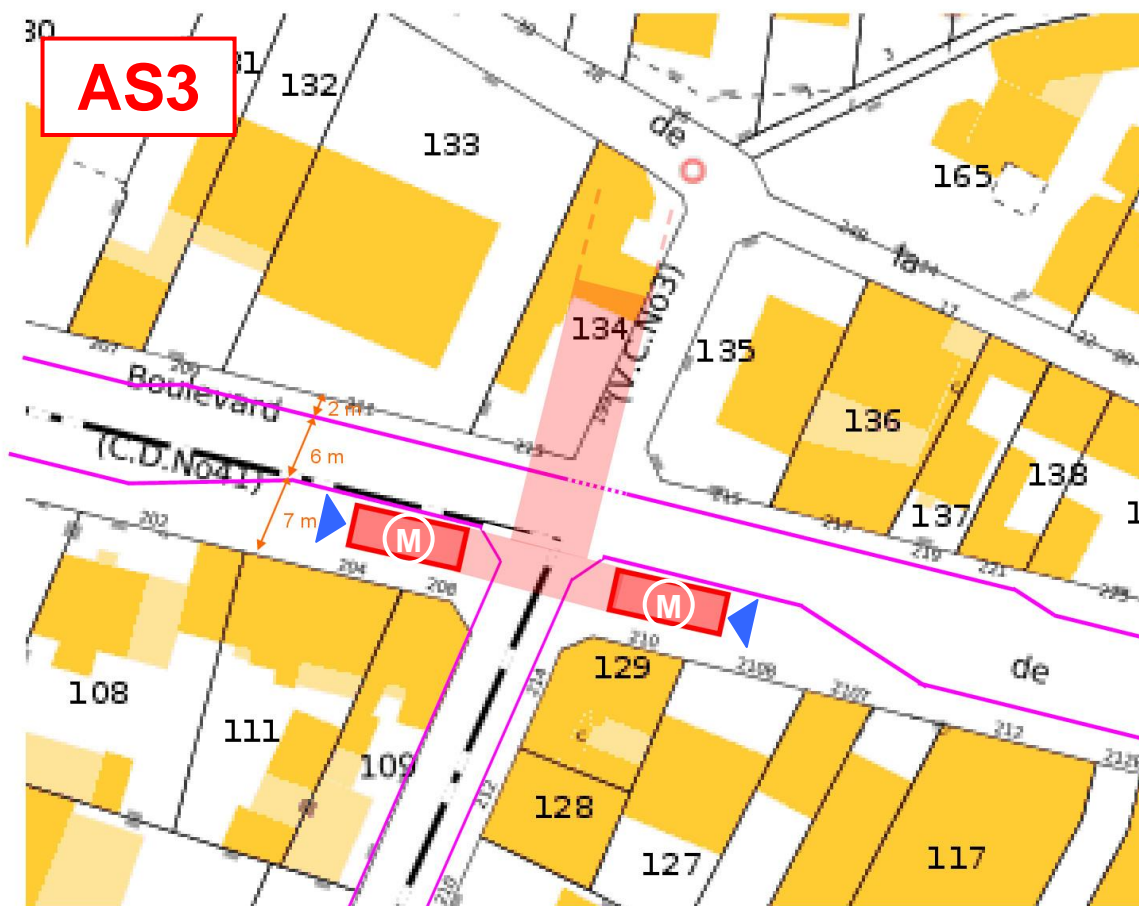
Il se présente sous la forme de 2 trémies de 3,60 m situées de part et d'autre de la rue Edouard Branly (n°204 et 208 du boulevard pour l'une et n°210 du boulevard pour l'autre), une trémie comportant un escalier fixe, et la seconde un escalier mécanique à la montée ainsi qu'un à la descente comme sur d'autres stations du projet.



► Plan avec proposition AS1 recalibrage de la voirie



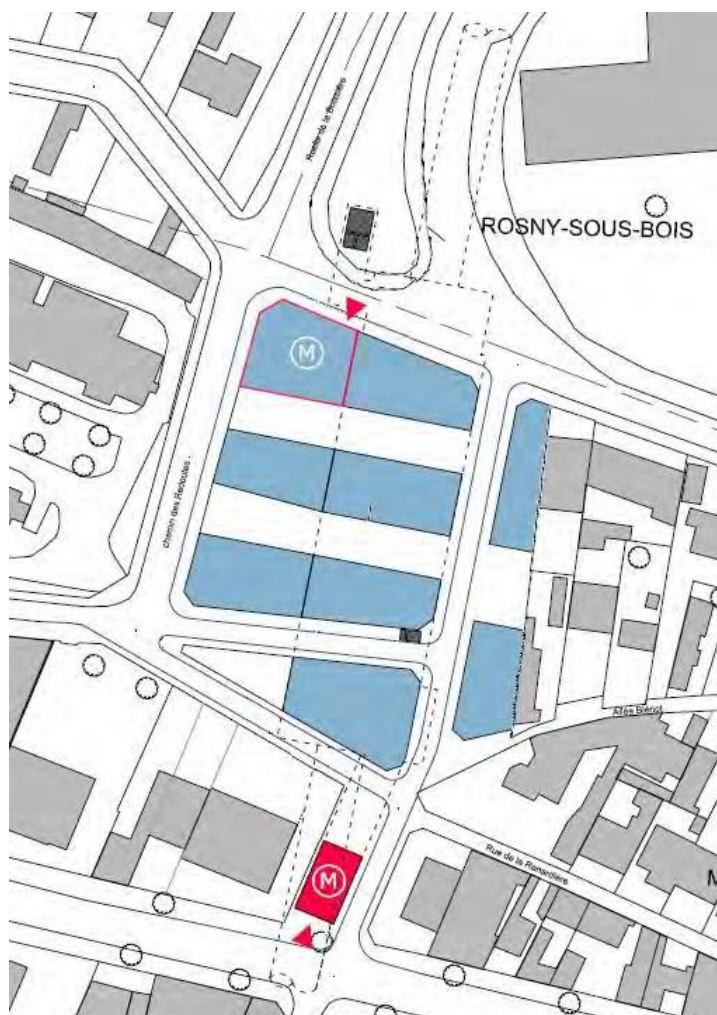
- ▶ Plan avec proposition AS2 et recalibrage de la voirie
- ▶ Plan avec proposition AS3 et recalibrage de la voirie





► Parcelle D109 avec la boutique de raticide
parcelle D111 avec le restaurant (ancienne pizzeria)

► Exemple d'accès en pied d'immeuble
accès prévu en 2019 à la station Bagneux sur la ligne 4



► Plan pages 94 et 154 du DEUP

Sur le DEUP, le projet immobilier qui était prévu est caché par des hachures bleues.

En le copiant sur Word, les hachures disparaissent et montrent l'accès au RdC de l'immeuble alors prévu au nord de la station Boissière.